

A FACADE
S.A.S.U. au capital de 500 €
59 Rue Jules Vallès
76610 Le Havre

94445675500015

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 17/10/2025

Le 17/10/2025, à 11 heures,

L'associé unique de de la société **A FACADE** , S.A.S.U au capital de 500 € divisé en 5000 parts, se sont réunis au siège social, 59 Rue Jules Vallès 76610 Le Havre, en assemblée générale extraordinaire, sur convocation du Président, Mr Goran XAFUR JUBRAIL, pour décider de la modification des statuts de l'entreprise.

Est présent :

-	Goran XAFUR JUBRAIL, propriétaire de.....	5000 parts de 0,10€

Total.....		5000 parts de 0,10€

L'associé unique possédant l'intégralité des actions étant présents, l'assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

La séance est présidée par le Président, Mr Goran XAFUR JUBRAIL, qui rappelle l'ordre du jour :

I - A PRÉALABLEMENT PRIS CONNAISSANCE DE CE QUI SUIT :

- Acte de cession des parts sociales,
- Modification du Président de l'entreprise,
- Modification du Siège Social de l'entreprise,
- Un exemplaire du projet de modification des statuts

Les éléments ci-dessus sont tenus au siège social de la Société.

II - A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

1. Cession des parts sociales,
2. Dénomination du nouveau Président,
3. Modification du Siège Social de l'entreprise,
4. Modification des statuts,
4. Pouvoirs pour formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale des associés après avoir pris connaissance et signature de l'acte de cession des parts, approuve la cession de 5000 parts de 0,10€ de Mr Goran XAFUR JUBRAIL à Mr Ahmad XAFUR JUBRAIL. Il approuve également que Mr Goran XAFUR JUBRAIL ne détient aucun part de l'entreprise et que Mr Ahmad XAFUR JUBRAIL devient l'associé unique de l'entreprise avec la détention de 100 % du capital de l'entreprise avec 5000 parts de 0,10€.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés décide de modifier le Président de l'entreprise. Mr Ahmad XAFUR JUBRAIL devient le nouveau Président de la S.A.S.U. **A FACADE.**

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés approuve la modification du Siège Social. Le Siège Social est désormais fixé au 60 Avenue du 8 Mai 1945 76610 Le Havre.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés après avoir pris connaissance du projet de modification des statuts, approuve la mise à jour des statuts.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au nouveau Président de l'entreprise, à Mr Ahmad XAFUR JUBRAIL pour effectuer toutes les formalités prévues par loi.

Pour extrait conforme au procès-verbal,

Fait à Dieppe, le 17/10/2025.

Mr Goran XAFUR JUBRAIL,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a horizontal line with a stylized loop or flourish above it.